

A collage of nature elements. On the left, a pine tree branch with green needles. In the center, a lotus flower with light green and pinkish petals. On the right, a purple water lily with yellow stamens. The background is a soft-focus landscape with greenery and a blue sky.

**TOUS NOS
MEILLEURS VŒUX**

EAGAL

POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

2016



Versailles, ce vendredi. Malgré une hausse du taux de 7,58 % à 12,58 % (soit + 66 %), la taxe foncière des Yvelines reste la moins élevée des départements de la grande couronne parisienne, insiste-t-on au conseil départemental. (LP/HR.)

Le budget du conseil départemental des Yvelines, qui s'élève pour 2016 à 1,6 Md€, a été voté, ce vendredi, à la quasi-unanimité. Seuls deux conseillers (sur 42), Philippe Brillault et Sylvie d'Esteve, élus (LR) sur le canton du Chesnay, n'ont pas validé les choix financiers du département pour cette année, qui entérinent notamment la hausse de 66 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, passé de 7,58 % à 12,58 %.

Ce qui chagrine surtout le maire du Chesnay, c'est que l'assemblée a retoqué son amendement. Philippe Brillault réclamait le maintien de l'aide de 5,50 € par jour et par enfant aux crèches, supprimée pour réaliser une économie de 8,3 M€. Il préconisait d'arrêter à la place de distribuer des tablettes numériques aux collégiens.

Laurent Richard, le rapporteur (UDI) du budget, a rappelé que « la taxe foncière est le seul impôt dont le département maîtrise le taux ». Pour lui, sa hausse est « nécessaire pour soutenir le développement du département ». Quelques voix dissonantes se sont quand même élevées dans ce conseil sans opposition. « Cette hausse est un vrai coup de massue pour le contribuable, a commenté Yves Vandewalle (LR), élu sur le canton de Maurepas. Nous aurions pu faire des économies sur l'aide au logement ou sur la coopération décentralisée, qui n'est pas une compétence du département. » « C'est un taux violent qui va être difficilement compréhensible par les citoyens », a fait également remarquer Claire Chagnaud-Forain, conseillère départementale (UDI) de Versailles.

125 € par propriété en moyenne

Cette hausse, qui représente 125 € en moyenne par propriété, n'empêche cependant pas les Yvelines d'avoir la taxe foncière la moins élevée de tous les départements de la grande couronne parisienne. « Les Yvelines sont bien gérées avec un encours de dette de 555 € par habitant » a insisté Laurent Richard.

Evoquant « un budget de combat », Pierre Bédier, le président (LR) des Yvelines a fustigé, une fois de plus, la baisse des dotations de l'Etat (de 38 M€ entre 2015 et 2016), et la hausse de 6 M€ de la somme qu'il va devoir verser aux départements les moins riches (41 M€ au total). « Ce dispositif est une prime au vice et une punition à la vertu », a-t-il pesté. Avant de s'engager à baisser à nouveau les impôts, « en cas de reprise économique ou de changement de la politique de l'Etat sur les dotations ».

L'école maternelle Le Petit Prince risque de fermer

L'ÉCOLE LE PETIT PRINCE du Chesnay serait en danger. Du moins, sa fermeture serait envisagée pour la prochaine rentrée de septembre. Cent six enfants y sont actuellement scolarisés.

La nouvelle semblait couvrir depuis un certain temps. Elle est devenue un peu plus réelle la semaine dernière, à l'issue d'une réunion avec le maire, l'équipe enseignante et des parents d'élèves.

Cet événement n'est pas sans susciter une certaine émotion à la sortie de l'établissement, rue Cimarosa. «**Nous ne comprenons pas car c'est une école qui a très bonne réputation, une très bonne équipe éducative et une bonne directrice,** estime Soumia Tiarti, déléguée des parents d'élèves. **Nous avons demandé un rendez-vous avec l'inspectrice mais rien n'est fixé pour le moment.**»

Pour elle comme pour Marie Giraud, tête de liste des représentants des parents d'élèves, la

décision de la mairie ressemble **«plus à un projet décidé en catastrophe. L'an dernier, nous avons déjà failli fermer. Nous avons réussi à sauver l'école. C'est d'autant plus dommage que nous avons lancé deux beaux projets.»**

Des parents investis dans leur école

Le premier concerne la sensibilisation des enfants à l'écologie. Le second serait d'ouvrir une classe spécifiquement dédiée aux enfants souffrant d'un handicap. **«Tout cela s'arrêterait donc ?,** questionne Marie Giraud. **Les parents ne veulent pas perdre ce lien dans le quartier. Une cinquantaine a déjà écrit une lettre résumant leur affection pour l'école. Nous avons préféré cela à une pétition. Cela nous semble plus constructif. Si nous pouvons rencontrer le maire, nous lui remettons. Nous lui dirons aussi notre inquiétude quant au rapprochement des crèches des**

A la prochaine rentrée, l'école maternelle Le Petit Prince pourrait fermer ses portes. Certains parents d'élèves s'en inquiètent. Le maire répond par une politique de sauvegarde des autres établissements et d'une meilleure gestion des finances.

Cyprés et des Deux-Frères.»

À cette occasion, les parents plaideront aussi pour l'investissement passé dans l'établissement : la décoration, les jouets, le coup de peinture pour redonner un peu de lustre, la bibliothèque entièrement refaite... **«Tout cela s'est fait avec des parents impliqués, insufflant un esprit si particulier au Petit Prince. C'est rare pour une école publique.»** En cas de décision définitive, ces mêmes parents n'excluent pas de remonter en plus haut lieu. **«Tout cela est trop brutal et manque d'humanité. Nous irons jusqu'au ministère !»,** préviennent-ils.

En attendant, certains parents ont déjà pris les devants. Faute de leur école, une trentaine a déjà indiqué son intention de se tourner vers le privé. F. D.

La mairie n'aurait pas d'autre choix

POUR LE MAIRE, L'ÉQUATION EST SIMPLE. **«A la rentrée, Le Petit Prince va passer de quatre à trois classes. Nous aurons deux classes vides à Charles-Perrault et au Hameau. L'idée est donc de transférer les trois classes du Petit Prince. Cela nous permettra d'optimiser les moyens humains et matériels.»**

Si cette décision est prise, car elle n'est pas encore définitive, c'est aussi parce que le nombre d'enfants a sensiblement diminué au Chesnay. **«On comptait auparavant 2,5 enfants pour une famille. Aujourd'hui, c'est 1,5 enfant. De plus, ces mêmes familles restent plus longtemps. Le "turn-over" est moins important ; l'âge des enfants augmente. Sans parler du privé qui est saturé de demandes. Les gens y inscrivent très tôt leurs enfants pour être certains qu'ils seront pris en primaire et au collège.»** Cette réorganisation vise aussi une politique plus générale de la mairie. **«Il s'agit de regrouper au mieux crèche, élémentaire et maternelle. En fonctionnant par pôle, nous mutualisons nos moyens. Nous permettons aussi aux familles qui ont plusieurs enfants scolarisés dans différents niveaux de se faciliter la vie. Il n'y a plus qu'un seul endroit pour conduire et revenir chercher les petits»,** précise Philippe Brillault.



Le Président de l'Association, M. Philippe Bédard, remercie chaleureusement les membres du Bureau, et le président de la soirée, M. Jacques Gauthier, pour leur présence et leur accueil. Il annonce également la tenue de la prochaine Assemblée Générale, le 15 octobre 2014, à 19 heures, au Club de Golf de St-Jovite, 10000 St-Jovite, St-Jovite, Québec, G3R 1G1.

Monsieur Gauthier, le Président de l'Association, remercie chaleureusement les membres du Bureau et le président de la soirée, M. Jacques Gauthier, pour leur présence et leur accueil.

*Non Non, vous ne rêvez pas !!
 Pour la première fois en 26 ans
 un groupe de 6 «gauchistes»
 est affiché en page 23 de l'Evènement :
 nos deux élus actuels + les 2 précédents
 et la quasi-totalité du bureau EAGAC
 INCROYABLE !!!!!*



La fermeture de l'école fait bondir les parents

LES PARENTS D'ÉLÈVES de l'école maternelle Le Petit Prince, au Chesnay, sont amers. « On vient de nous confirmer la rumeur qui courait : l'école va fermer à la rentrée prochaine, glisse un homme venu chercher sa fille, hier midi. J'habite juste à côté, cette école était bien pratique... »

Les parents de la centaine d'enfants de l'établissement, qui compte aujourd'hui quatre classes, sont invités à un conseil d'école extraordinaire, demain, dont l'unique point à l'ordre du jour est « la consultation du conseil d'école sur la fermeture pour l'été 2016 ». Une décision municipale qui passe mal.

« Il y avait des rumeurs, mais lorsqu'on a demandé des explications à la mairie, on n'a jamais eu de réponse. Cela a été officialisé lors d'une réunion qui s'est tenue sans les parents le 1^{er} février », critique Marie Giraud, la représentante de la fédération de parents Peep. Et d'ajouter : « La mairie joue sur les mots et parle de transfert de classes, mais c'est une fermeture. Nous sommes d'autant plus mécontents que c'est une excellente école où nos enfants se sentent bien. »

La ville veut y transférer la crèche des Deux-Frères

Du côté de la mairie, on invoque une réflexion globale sur la répartition des élèves dans les écoles de la commune, et la volonté de transférer la crèche des Deux-Frères dans les locaux de l'école. « La première simulation pour la rentrée 2016 montre un risque quasi certain de fermeture d'une classe à l'école du Petit Prince. Il ne s'agit pas d'une fermeture, mais bien d'un transfert, car les classes restent », indique-t-on dans l'entourage du maire, Philippe Brillault (LR). Deux classes iront à l'école Perreault, où deux classes sont vides, et une autre à Maryse-Bastie. Un transfert qui s'accompagnera éga-

lement d'une « révision du périmètre scolaire de la ville » afin de « permettre à l'école Mozart de conserver suffisamment d'élèves pour rester à sa place ».

Une logique comptable contestée par les parents, qui ont d'ailleurs envoyé un courrier au maire

et à l'inspection académique. « On ne baisse pas les bras et on va tout faire pour que la municipalité change d'avis », assure une maman. La réunion de demain, à laquelle le maire a prévu de se rendre, promet d'être agitée.

FRANÇOIS-XAVIER CHAUVET





Ce que chaque association reçoit

ASSOCIATIONS CARAT RE SOCIAL		Caméra club du Chesnay	500 €	ASSOCIATIONS SCOLAIRE	
A.A.M.I.A.C.	300 €	Comité des fêtes	15 000 €	A.P.E.E.P. (Parents d'élèves)	180 €
Aime la vie	150 €	Ecole de musique	299 500 €	Association sportive Collège Ch. Péguy	1 200 €
A.S.F.I.R.	350 €	Ensemble vocal du Chesnay	600 €	Foyer socioéducatif du Collège Ch. Péguy	500 €
A.V.M.E.H.	300 €	J.A.C.P.	10 000 €	Subventions «Classes Découvertes»	
A.D.A.M.Y.	250 €	Jumelage Le Chesnay / Heppenheim	11 500 €	élémentaires	6 000 €
A.P.E.I.	240 €	L.I.T.C.H.I.	2 000 €	Total	7 880 €
Association des donneurs de voix	250 €	Le Chesnay d'hier aujourd'hui	500 €	ASSOCIATIONS SPORTS	
Association Valentin HAÛY		Mouvement européen des Yvelines	400 €	Aikido Shingitai-Dojo	400 €
Comité des Yvelines	500 €	U.P.A.C.	4 000 €	Athlétisme	25 000 €
C.L.L.A.J.	2 000 €	Total	361 600 €	Badminton	2 800 €
Club Allegretto	4 850 €	ASSO. ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT		Echecs «Le Roi Soleil»	2 600 €
Conférence Saint Vincent de Paul	2 600 €	Amis des forêts de Versailles		Entente Basket ball	80 000 €
Hôtel social St Yves	1 400 €	et Fausses-Reposes	150 €	Escrime	64 000 €
La prévention routière	150 €	Le Chesnay Village	3 400 €	Football	100 000 €
Les restaurants du cœur	800 €	Total	3 550 €	Gymnastique	29 000 €
Personnages	500 €	ASSOCIATIONS JEUNESSE		Handball	100 000 €
Secours catholique	1 700 €	Aumônerie Enseignement public		Judo	8 000 €
SOS Urgences Mamans	300 €	du Chesnay Péguy	500 €	Karaté Do	9 500 €
SOS Victimes 78	700 €	Le Chesnay Jeunesse et Découverte	2 000 €	L.C. 78 (Comité)	95 000 €
UNAFAM 78	250 €	Guide & Scouts d'Europe		Natation	18 000 €
Total	17 590 €	Gpe Le Ch./Rocquencourt	970 €	Plongée Sub Galatée	1 000 €
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES		Scouts Unitaires de France		Rugby	26 000 €
F.N.A.C.A.	600 €	Gpe Jean-Paul II	1 120 €	Schaïd boxing club	3 500 €
Souvenirs français	460 €	Scouts Unitaires de France		Shorinji Kempo	400 €
U.N.C.	150 €	Gpe J.M. Vianney	1 100 €	Tennis Club Trianon	26 000 €
Total	1 210 €	Scouts Unitaires de France - Gpe St Claire	1 680 €	Tennis de table	47 000 €
ASSOCIATIONS CARACT RE CULTUREL		Scouts Unitaires de France		Volley ball	9 500 €
Amicale des employés de la ville		Gpe St Antoine de Padoue	870 €	Total	647 700 €
du Chesnay	17 600 €	Total	8 240 €	TOTAL GÉNÉRAL	1 047 770 €

Le temple mormon
de Paris
sur la commune
de Chesnay



Annoncé au débotté, le centre des migrants jette un froid

Les habitants du Chesnay ont découvert qu'une plate-forme pour migrants allait bientôt être créée. Surpris, ils demandent des comptes et exigent de la sécurité.

Publié le : 17/05/2016 à 18:15

2170
partages

Facebook

Twitter

Google +

Email



Le Chesnay - rue Laurent-Gaudet : les riverains ont demandé des comptes en pleine rue, devant la future plate-forme d'accueil des migrants. -

Les riverains de la rue Laurent-Gaudet du Chesnay et les parents d'élèves du prestigieux groupe scolaire Saint-Jean-Hulst de Versailles sont inquiets. À la surprise générale, ils viennent d'apprendre que la préfecture allait ouvrir une Plate-forme d'accueil pour les demandeurs d'Asile (PADA). Elle se situera sur le territoire du Chesnay, à 20 mètres de la frontière avec Versailles. Mais le plus perturbant pour eux est le délai de lancement du site. **« Si nous n'avions pas réagi, cela aurait été mardi prochain, s'indigne une habitante. La décision est très rapide et nous n'avons aucune information sur ce qui va se passer. »**

C'est donc cette carence qu'une centaine de personnes a voulu pallier en attendant de pied ferme le maire, Philippe Brillault, et le secrétaire général de la préfecture.

Ce mardi 17 mai, une véritable réunion publique s'est tenue sur le bitume, juste en face de l'immense façade grise. Dans la cour, les ouvriers poursuivaient l'installation de grilles vertes et les travaux intérieurs de peinture.

Annoncé au débotté, le centre des migrants jette un froid

Les habitants du Chesnay ont découvert qu'une plate-forme pour migrants allait bientôt être créée. Surpris, ils demandent des comptes et exigent de la sécurité.

Publié le 17/05/2016 à 18:15

La suite !!!

Peur pour les enfants

Une Pada n'est autre qu'un centre d'accueil pour les migrants. Il en existe déjà une à Limay. Son fonctionnement est entaché par des violences, des problèmes de squats et des vagabondages. « **Alors autant dire que nous sommes plus qu'inquiets** », lance une mère de famille.

Si le site du Chesnay ouvrait, une soixantaine de migrants venant du Tibet, du Maroc et du Soudan débarqueraient au mieux chaque lundi matin. Dans le centre géré par l'association Coallia, ils seraient enregistrés en vue d'un accueil en préfecture. Pendant la semaine, ils pourraient aussi bénéficier d'une boîte postale ou d'un accompagnement social. En grande majorité, il s'agirait d'hommes, âgés de 30 à 40 ans.

Il n'en fallait pas plus pour que les esprits s'échauffent dans ce quartier très résidentiel. « **Il y a déjà des petits trafics de drogue sur la place voisine, cela risque de prendre de l'ampleur. Et puis, certains vont dormir dans la rue dès le dimanche soir. Et quelle sécurité pour nos enfants, nos jeunes filles qui se retrouveront face à des hommes qui, pour certains sont peut-être en détresse, mais pour d'autres ne seront pas forcément animés des meilleures intentions ? Il y a quand même plus de 2 500 enfants qui sont dans le secteur tous les jours !** »

Quelle sécurité ?

Là, la responsabilité du maire peut-être engagée. « **Rien n'ouvrira tant que toutes les conditions de sécurité ne seront pas remplies. Cela signifie une surveillance directe par les caméras de surveillance, des patrouilles jumelées entre police municipale et police nationale. Et la préfecture doit bien se dire que ce centre ne peut être que temporaire. S'il y avait le moindre débordement, nous mettrions un terme à tout cela,** prévient Philippe Brillault. **Dans cette affaire, j'ai été abusé** »

Pourquoi une telle parole ? Selon le premier élu, la décision a été prise par la préfecture sans qu'il n'ait son mot à dire. Le bâtiment était utilisé par l'Université pour des travaux de biologie. La préfecture a demandé au conseil départemental si le site lui appartenant était libre. La réponse a été positive puisqu'il est en vente depuis deux ans. Le choix a été pris.

Sur place, le secrétaire général a tenu à rassurer. « **Nous ne laisserons pas se dégrader la sécurité des personnes et des biens. Les possibilités pour nous étaient limitées. Il fallait que la Pada soit proche de la préfecture de Versailles. Tout se fait un peu rapidement, mais nous devons tenir des délais légaux.** »

Le site pourrait être mis en route d'ici une à deux semaines. L'État et l'association Coalli ont signé une convention jusqu'en octobre 2 017. « **Cela n'ira pas au-delà** », martèle Philippe Brillault.

Plate-forme des migrants : le préfet fait marche arrière

La Plate-forme d'accueil des migrants du Chesnay (Yvelines) n'ouvrira pas. Le préfet a décidé de ne pas "activer" le site.

Publié le : 21/05/2016 à 09:44



La Plate-forme d'accueil pour les demandeurs d'asile (Pada) du Chesnay n'ouvrira pas. Dans un courrier daté de ce vendredi 20 mai, le préfet des Yvelines a fait savoir qu'il avait décidé de ne pas « l'activer » en réponse aux multiples inquiétudes des maires du Chesnay et de Versailles, des riverains et des parents d'élèves de l'école privée Saint-Jean-Hulst toute proche.

Le 17 mai dernier, les habitants de la rue Laurent-Gaudet avaient appris qu'une Pada devait ouvrir sur un site autrefois exploité par des étudiants en biologie et appartenant au conseil départemental. Elle devait, à terme, remplacer celle de Limay trop éloignée de la préfecture, souffrant de dysfonctionnement et de problèmes de sécurité. Ils avaient manifesté dans la rue alors que le secrétaire général de la préfecture organisait une visite pour les élus. L'ouverture était envisagée dès la semaine prochaine. Le site était censé accueillir chaque lundi matin une soixantaine de migrants venant du Tibet, du Maroc et du Soudan. Dans le centre géré par l'association Coalka, ils seraient enregistrés en vue d'un accueil en préfecture. Pendant la semaine, ils pourraient aussi bénéficier d'une boîte postale ou d'un accompagnement social. En grande majorité, il s'agirait d'hommes, âgés de 30 à 40 ans.

Il y aura un autre site, ailleurs

Dans les jours suivants, l'affaire avait pris un tournant plus politique, ouvrant la porte à toutes les interrogations, interprétations et inquiétudes pour la sécurité des 2500 écoliers fréquentant l'établissement privé.

En parallèle, les maires de Versailles et du Chesnay avaient décidé de discuter avec le préfet, de le convaincre que l'endroit choisi n'était pas des plus judicieux. Ils ont obtenu gain de cause.

Cette décision de Serge Morvan n'enterre toutefois pas le sujet. Dans ce même courrier, il a indiqué qu'il allait « rechercher une nouvelle implantation dans l'agglomération versaillaise ou à proximité immédiate ».

Satisfait de cette décision, Philippe Brillault, le maire du Chesnay s'est engagé à aider les services de l'Etat « à trouver des locaux dans le périmètre de Versailles Grand Parc. Le président du conseil départemental, Pierre Bédier, est d'accord pour travailler en pleine collaboration. Je suis soulagé de l'issue que cette affaire a prise. Le préfet a été pertinent et intelligent ».

Le Chesnay : appel à la grève à l'hôpital Mignot

🏠 > Île-de-France & Oise > Yvelines > Le Chesnay | 08 juin 2016, 19h33 | [f](#) [t](#) [c](#) 0



Le Chesnay. Plusieurs débrayages ont déjà été menés au sein de l'établissement hospitalier comme ici en janvier 2016. (LP/F-X. C.)

Le personnel de l'hôpital André-Mignot du Chesnay, y compris celui du pôle de l'urgence, sera en grève, ce jeudi à partir de 8 heures. Le mouvement est lancé à l'appel du syndicat Sud Santé, du SNPHAR-E et de la CGT, qui dénonce les mesures annoncées récemment par la direction de l'établissement afin de résorber les déficits. Les syndicats dénoncent notamment les annonces faites, la semaine dernière, par la direction de l'établissement : suppression future de 161 équivalents temps plein (aides-soignantes, agents, secrétaires, médecins), généralisation du temps de travail de 12 heures en week-end pour les soignants, plannings annualisés plus rigides. Des perturbations sont à prévoir pour la journée de ce jeudi.

Appel du
18 juin 1940

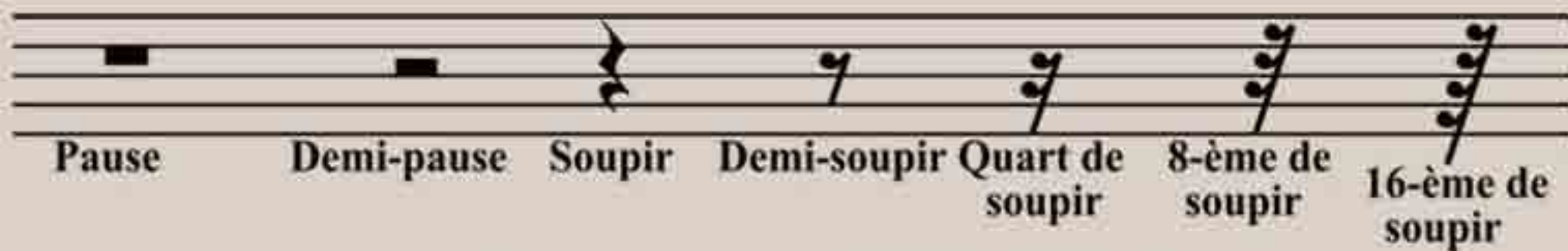


Sous une pluie battante
la cérémonie commémorative
de l'appel du 18 juin 1940 par
le Général De Gaulle
a eu lieu sur la place du 18 juin.
Le texte a été lu par des enfants
de l'école primaire Molière.
Ils ont aussi interprété un extrait
du chant des partisans.

Deux anciens élus de notre liste
ont suppléé les actifs
malheureusement indisponibles.

Comme chaque année
depuis trop longtemps
la fête de la musique au Chesnay
peut se résumer

à



En somme : SILENCE !!!

contrairement à Versailles
en arrière plan

01/05/2016

**Le temple mormon
Du Chesay
De Paris et
de France**

**La livraison des
premiers travaux
aurait lieu
le 8 mai !**



Le repos dominical divise les élus

La municipalité devait donner son accord à l'ouverture de douze dimanches du centre commercial Parly 2.

Une décision difficile à prendre.

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016
www.78actu.fr

19

Conseil municipal.

Autoriser le centre commercial à ouvrir le dimanche ne fait pas l'unanimité. Lors du dernier conseil municipal, la Ville devait se prononcer sur les dérogations des douze dimanches pour 2017. « Un sujet délicat », précise Dorothee Bilger, l'adjointe à l'économie. « Il concerne la protection des commerces de proximité et s'inscrit dans un contexte économique difficile. Les deux années de travaux ont perturbé l'activité et Monoprix fermera définitivement ses portes l'année prochaine », précise-t-elle. « Vélizy a autorisé l'ouverture de 52 dimanches », rappelle l'adjointe. « Les commerçants indépendants n'auront pas d'obligation. » La note de synthèse précise également que « les commerces qui ouvrent le dimanche travaillent avec des salariés volontaires ayant donné leur accord par écrit à leur employeur. »

« Le lobby a gagné »

Pour Claude Meunier qui remplace Nicolas Bronard (liste Pour le Chesnay ensemble à gauche), « le personnel sera sollicité sept dimanches d'affilée, du 12 novembre au 24



Le centre commercial de Parly 2 pourra ouvrir douze dimanches par an.

décembre. » Louis-Marie Soilleille (liste Le Chesnay C vous) est également « contre cette décision. L'an passé nous étions déjà divisés sur la question. » « Le lobby de Parly 2 a gagné, bravo », s'emporte Patrick Bonnehon (liste Le Chesnay Avenir).

« Il ne faut pas systématiquement opposer commerce de proximité et centre commercial. Parly 2 est également une locomotive. Nous n'allons pas ouvrir 52 dimanches. Offrir de la souplesse nous semble raisonnable », répond l'ajointe

à l'économie. La délibération a été approuvée, même si dans la majorité, toutes les voix n'ont pas été unanimes.

Cédric Simon-Lorière

Eclairages de Noël, les explications de la mairie

TOUTES LES NOUVELLES
MARDI 21 DÉCEMBRE 2016
www.18actu.fr 22

Les éclairages de Noël sont peu nombreux au Chesnay. La rigueur économique n'est pas passée par là. Face aux interrogations des Chesnaysiens, la mairie a livré son explication.

« Comme vous le savez, la ville du Chesnay a été confrontée à d'importants problèmes sur le réseau d'éclairage public, qui ont contraint pendant plusieurs années à ne pas poser les éclairages de Noël sur une installation en difficulté.

Ce contentieux s'est terminé par une remise en état de ce réseau. Ces travaux ont débuté cet été et se sont terminés au mois de novembre. En raison de ces travaux et des incertitudes de fin de chantier, les éclairages de Noël 2016 n'avaient pas pu être préparés bien en amont.

Malgré tout, la Ville a essayé de réaliser des éclairages tels que le parvis de la mairie, point central, et un certain nombre de sites. Par contre, la rue de Versailles, rue commerçante, se retrouvait sans illuminations de Noël. C'est la raison pour laquelle une société spécialisée en éclairage a été sollicitée en urgence.

C'est ainsi qu'une mise en lumière de la rue a été réalisée. Certaines personnes n'ont pas apprécié ce dispositif, d'autres ont apprécié l'effort qui a été fait cette année. Nous essayons de faire au mieux et demandons à ceux qui se complaisent dans le négatif de pouvoir également penser aux autres. Les projecteurs installés vont faire l'objet de quelques adaptations pour éviter un léger éblouissement.

Nous remercions l'ensemble de la population de sa compréhension et nous nous engageons à préparer pour l'année prochaine, dès le début 2017, un vrai projet d'éclairage de Noël pour notre commune. »

EN IMAGES
Photos prises
le 21/12/2016
Rue de Versailles

QUE DU BLEU
EBLOUISSANT !!!



DWebmaster



Moins bleu ces derniers temps
mais toujours
«plein la vue»

